



## Conseil économique et social

Distr. générale  
27 novembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Quarante-sixième session

6-15 février 2008

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi du Sommet mondial pour le développement social  
et de la vingt-quatrième session extraordinaire  
de l'Assemblée générale. Thème prioritaire : promotion  
du plein-emploi et d'un travail décent pour tous**

### **Déclaration présentée par le Mouvement international ATD quart monde, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/CN.5/2008/1.



## Déclaration

### Considérations générales : les enjeux spécifiques à l'extrême pauvreté

1. L'emploi, un des trois piliers du développement social comme il a été convenu à Copenhague en 1995, est souvent considéré comme un facteur clef de réduction de la pauvreté. Qu'il soit salarié ou indépendant, il est essentiel en ce sens qu'il donne aux gens la certitude qu'ils pourront répondre aux besoins de leur famille, participer à la société et y apporter leur contribution.

2. Les projets de développement citent souvent l'élimination de la pauvreté comme leur objectif principal. Toutefois, du fait qu'ils ne tiennent pas compte de la différence entre la pauvreté et la misère, ces projets ne touchent que ceux dont le sort s'est déjà amélioré, laissant pour compte les plus pauvres parmi les pauvres. Dans le rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2007), il est souligné que la réduction de la pauvreté a été accompagnée d'une inégalité croissante<sup>1</sup>. Ainsi, l'expérience montre qu'en s'employant à réaliser les objectifs du Millénaire, on laisse parfois, en réalité, les besoins des pauvres prendre le pas sur ceux des miséreux<sup>2</sup>.

3. Dans la définition de l'extrême pauvreté proposée par Joseph Wresinski, le fondateur du Mouvement international ATD quart monde, qui a été reprise dans le rapport sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté présenté par M. Despouy en 1996, il est noté que « la précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. ... Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible<sup>3</sup> ». Un homme vivant dans la pauvreté a déclaré récemment : « Si une personne ne peut s'élever au-dessus du niveau où elle peut vivre, cela constitue, selon moi, une forme d'esclavage [...] Nous ne sommes pas libres ».

4. Plus que simplement un manque d'argent, l'extrême pauvreté se manifeste donc par le manque d'autres ressources nécessaires pour mener une vie saine, productive et digne. La misère entraîne un isolement de la société au sens large, ce qui signifie que les plus pauvres n'ont souvent pas accès aux ressources qui pourraient potentiellement les aider à remédier à leur situation<sup>4</sup>. Cet isolement empêche les plus pauvres d'exercer leurs droits et de s'acquitter de leurs responsabilités en tant que citoyens actifs<sup>5</sup>. Dans son rapport de 2007 intitulé « Promotion du plein-emploi et d'un travail décent pour tous », le Secrétaire général

<sup>1</sup> Nations Unies, Rapport 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, New York, p. 10.

<sup>2</sup> Banque mondiale, 2006. *Participatory Approaches to Attacking Extreme Poverty: Case Studies led by the International Movement ATD Fourth World*, X. Godinot et Q. Wodon, Eds.

<sup>3</sup> Rapport présenté par Leandro Despouy à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. Nations Unies, Genève (E/CN.4/Sub.2/1996/13), annexe III.

<sup>4</sup> Banque mondiale, 2006. *Participatory Approaches to Attacking Extreme Poverty: Case Studies led by the International Movement ATD Fourth World*, X. Godinot et Q. Wodon, Eds.

<sup>5</sup> Ibid.

de l'Organisation des Nations Unies a noté que « la réduction de la pauvreté [dépend] de la capacité des pauvres de faire face aux besoins croissants de main-d'œuvre dans les catégories d'emplois plus productifs »<sup>6</sup>. Toutefois, lorsque les plus pauvres souffrent de l'exclusion sociale et n'ont pas accès à un emploi productif, ils ne peuvent pas recueillir les fruits de telles politiques. La formation et l'éducation – pratiques standard en matière de développement fondé sur l'emploi – ne suffisent pas pour aider les plus pauvres à réintégrer le marché de l'emploi.

5. Au cours des consultations tenues récemment sur le Projet de principes directeurs concernant l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, les personnes vivant dans la pauvreté au Pérou ont exprimé leur frustration lorsqu'elles tentent de trouver un emploi décent : « C'est que, dans notre pays, on sait bien qu'il n'y a pas de travail. Et parfois pour obtenir un emploi, ils prennent le travail quel qu'il soit, et alors ils ne font que travailler, travailler, et travailler, et ils vivent ainsi. Mais ils n'ont pas de temps à partager avec leurs familles »<sup>7</sup>. Même lorsque les politiques sont orientées vers ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté, des sentiments de honte et de peur peuvent empêcher plusieurs d'entre eux d'accéder à ces services. Un homme raconte : « J'ai travaillé toute une journée et n'ai eu droit qu'à un repas en compensation. On m'a incité à travailler gratuitement en me faisant croire que je serais recruté si je travaillais bien »<sup>8</sup>. Ayant été de tout temps abusés, les plus pauvres peuvent se méfier des politiques de développement, même de celles qui sont censées les aider.

6. Une stratégie multiforme s'impose pour faire face à ces manifestations complexes de l'extrême pauvreté. On s'accorde de plus en plus à constater que de nombreuses initiatives, même si elles connaissent un certain succès, ne touchent pas efficacement les plus pauvres. Pour permettre aux « personnes extrêmement pauvres » de tirer parti des initiatives de microfinancement, le Comité du Bangladesh pour le progrès rural a jugé qu'il faudrait créer des passerelles aux quatre échelons indissociables que sont la formation à l'emploi, un programme d'investissement spécial prévoyant le versement d'une allocation, le développement social grâce à une aide permettant de se doter de moyens de subsistance, et des services de santé<sup>9</sup>. Cette initiative tente de lever les barrières qui empêchent les plus pauvres de tirer parti d'initiatives destinées à combattre la pauvreté. Elle considère qu'en ce qui concerne les programmes de lutte contre la pauvreté, il n'y a pas de solutions toutes faites.

7. Récemment, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a noté que les objectifs de lutte contre la pauvreté, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement, peuvent être réalisés au détriment, plutôt qu'au nom, des plus pauvres et des plus difficiles à atteindre<sup>10</sup>.

## Enjeux

8. De nombreuses personnes vivant dans l'extrême pauvreté ont des problèmes en dehors du monde du travail qui les empêchent de chercher un emploi sur le marché

<sup>6</sup> Voir <http://v1.dpi.org/lang-en/resources/details.php?page=853>.

<sup>7</sup> Mouvement international ATD quart monde, 2007. « Dignity in the Face of Extreme Poverty » <http://www.atd-fourthworld.org/Dignity-in-the-Face-of-Extreme.html>.

<sup>8</sup> Banque mondiale, 2006. *Participatory Approaches to Attacking Extreme Poverty*.

<sup>9</sup> <http://www.brac.net/cfpr.htm>.

<sup>10</sup> Voir [http://www.wunrn.com/news/2007/07\\_07/07\\_09\\_07/071507\\_un4.htm](http://www.wunrn.com/news/2007/07_07/07_09_07/071507_un4.htm).

du travail officiel, la survie au quotidien prenant tout leur temps et retenant toute leur attention. Les enjeux diffèrent selon que l'on soit du Nord ou du Sud, d'une zone rurale ou d'une zone urbaine mais les difficultés pour les très pauvres demeurent les mêmes. Entre autres facteurs, les obligations familiales et l'absentéisme fréquent qui résulte d'un mauvais état de santé peuvent empêcher les plus pauvres de faire preuve de l'assiduité exigée par la plupart des employeurs.

9. Jane, qui vit dans une zone rurale des États-Unis, raconte que son employeur a menacé de la licencier parce qu'elle devait s'occuper de son enfant malade. « J'ai appelé mon lieu de travail et je leur ai dit que je ne pouvais pas venir parce je ne pouvais pas laisser ma fille toute seule [...] Ma patronne commença à jurer et dit que je pouvais choisir de rester à la maison pour m'occuper des enfants ou de venir travailler [...] Selon elle, j'aurais dû venir travailler; j'aurais dû payer une garde d'enfant. Cela ne lui disait rien que je pense que les besoins de mon enfant étaient au-dessus de tout ». Au Pérou, des membres d'ATD quart monde ont expliqué comment, incapables de trouver du travail, ils ont dû créer leur propre emploi mais leurs efforts, plutôt que d'être encouragés et appuyés par les autorités locales, se sont heurtés à de nombreux obstacles.

10. Des membres d'ATD quart monde vivant dans la misère dans des zones rurales des États-Unis ont proposé des initiatives pour améliorer leur accès au travail, notamment la subvention des dépenses de transport, de garde des enfants et de couverture médicale ou tout simplement le versement d'un salaire suffisant qui permettrait aux employés de couvrir ces dépenses par eux-mêmes. Plusieurs d'entre eux disent que les soins de santé et la sécurité de l'emploi constituent les facteurs les plus importants; ils ont besoin des jours de maladie, de manière à pouvoir s'absenter sans risquer d'être licenciés en cas d'urgence.

11. Souvent, les emplois très mal payés n'ont aucun sens financièrement lorsqu'on tient compte des dépenses de transport et de garde d'enfant. Comme le dit Jane, « je ne gagne même pas assez pour me rendre au travail ». Pour certains, un travail décent, « c'est tout ce qui peut nourrir votre famille [...] Les gens doivent éprouver de la satisfaction à savoir que leur famille est nourrie et est logée décentement ». Plutôt que d'exécuter tout simplement à l'intention des plus pauvres des programmes d'emploi spéciaux qui risqueraient de les exclure encore davantage, les politiques visant à les aider devraient être fondées sur leurs forces et leurs compétences. Lorsqu'ils sont convenablement soutenus par des politiques de l'emploi, ceux qui sont exclus du monde du travail peuvent regagner la confiance et les compétences nécessaires pour retourner travailler.

12. Il importe d'établir des relations avec les personnes vivant dans la misère pour qu'elles deviennent des partenaires actifs dans l'élaboration des pratiques en matière d'emploi axées sur leurs besoins particuliers. Les organisations doivent être disposées à prendre des engagements soutenus à long terme. L'amélioration de l'accès des plus pauvres à l'emploi passe par le renforcement des capacités, qui ne peut intervenir lorsque les projets visent à obtenir des résultats à court terme.

13. Encourager les entreprises locales à établir un partenariat avec les personnes vivant dans la misère s'est avéré une démarche fructueuse pour éliminer la pauvreté grâce à des pratiques équitables en matière d'emploi. Cette démarche inspire souvent confiance à d'autres, qui autrement hésiteraient à employer des populations pauvres mais qui ont déjà, en tant qu'entreprises, établi une bonne réputation dans leur secteur d'activité. Un tel partenariat crée aussi un sentiment de solidarité entre

les personnes vivant dans la misère et les entreprises et notables locaux, étape essentielle pour l'élimination des stéréotypes et la création de possibilités d'emplois de qualité.

14. En partenariat avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, ATD quart monde a lancé à Madagascar un projet dans le cadre duquel des jeunes reçoivent une formation dans le domaine de l'informatique et de l'utilisation de l'Internet. Ces jeunes ont pour responsabilité de partager leurs nouvelles connaissances avec d'autres jeunes afin que les avantages du programme soient multipliés de façon exponentielle. Les employés ont créé une coopérative artisanale en ligne par l'intermédiaire de laquelle des artisans locaux peuvent vendre leurs articles. ATD quart monde pilote le projet, auquel il encourage les collectivités locales les plus défavorisées à participer, en collaboration avec les entreprises.

15. Le projet montre que tout au long du processus d'établissement de relations de confiance avec les plus pauvres dans la création de possibilités d'emplois, les voix des personnes vivant dans l'extrême pauvreté peuvent être activement sollicitées et prises en compte. Il s'agit là d'un exemple concret de la façon dont les bonnes pratiques en matière d'emploi peuvent servir dans la pratique à créer des possibilités d'emplois de qualité pour les plus pauvres.

#### 16. **Recommandations**

La question de l'emploi en ce qui concerne les plus pauvres retient de plus en plus l'attention. Toutefois, rares sont les initiatives qui ciblent directement les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, l'exclusion sociale et physique qui les caractérise faisant d'eux une population difficile à toucher.

Il est recommandé d'examiner les points ci-après :

a) Aider les personnes extrêmement pauvres à retourner sur le marché du travail exige un effort soutenu à long terme. L'amélioration de l'accès des plus pauvres à l'emploi passe par le renforcement des capacités, qui ne peut intervenir lorsque les projets visent à obtenir des résultats à court terme;

b) Pour élaborer des politiques de l'emploi ciblant directement et activement les plus pauvres, il convient de solliciter activement les besoins et les voix de ceux-ci. La formation et l'éducation – pratiques standard en matière de développement fondé sur l'emploi – ne suffisent pas pour aider les plus pauvres à réintégrer le marché de l'emploi. Des emplois locaux et décents doivent être mis à la disposition des plus pauvres et doivent leur être accessibles si l'on veut que les intéressés tirent pleinement parti des programmes de formation à l'emploi. L'accès à un travail décent, sûr et gratifiant est fondamental pour la réalisation du développement social et les pauvres sont les premiers acteurs dans les efforts visant à leur assurer un travail digne. Il faut les soutenir au quotidien dans ces efforts et tirer au mieux parti de leurs expériences pour assurer à tous un emploi à long terme, harmonieux et sans exclusive. Plutôt que d'exécuter tout simplement à l'intention des plus pauvres des programmes d'emploi spéciaux qui risqueraient de les exclure encore davantage du reste de l'économie et de la société, les politiques visant à les aider devraient être fondées sur leurs forces et leurs compétences. Les politiques devraient également consister à encourager et faciliter l'emploi indépendant pour les personnes vivant dans la misère. Pour que cette démarche soit efficace, il importe d'instaurer des consultations véritables entre les personnes qui vivent dans

l'extrême pauvreté afin de cerner les problèmes particuliers qu'elles rencontrent à cet égard et d'y remédier;

c) Des efforts spécifiquement ciblés sur les très pauvres s'imposent pour que ceux-ci soient pris en compte dans les politiques de l'emploi, bien que de nombreux programmes continuent de ne cibler que les participants les plus aptes à l'emploi. Pour inverser cette tendance, ceux qui sont le plus victimes de l'exclusion doivent bénéficier de la priorité et doivent être soutenus d'une manière spécialement adaptée à leurs besoins spécifiques. La communauté internationale et tous les pays doivent évaluer régulièrement l'incidence, dans l'ensemble, des politiques de l'emploi et de la croissance économique sur la vie des personnes souffrant le plus de l'exclusion, et ce dans l'optique de la promotion de la cohésion sociale.

---